

Incinérateurs de plastiques : la fabrique d'une «fable écologique»

Marie Piquemal

Transformer nos déchets en combustible vert : avec cette trouvaille, les industriels font un carton. Subventions publiques à la pelle, élus qui signent les yeux fermés pour ces «chaufferies CSR». Derrière, la réalité est beaucoup moins responsable. Premier volet de cette enquête : les dessous d'un greenwashing à grande échelle.

Ils poussent tels des cèpes dans les sous-bois. De préférence dans les zones industrielles déjà polluées, parfois au milieu des habitations, à côté d'écoles ou de maternités, mais toujours là où les riverains ne roulent pas sur l'or et n'ont ni le temps, ni les contacts pour se défendre. [Vitry-sur-Seine \(Val-de-Marne\)](#), Gueltas (Morbihan), Istres (Bouches-du-Rhône)... Une quarantaine de nouveaux projets sont dans les tuyaux à des stades plus ou moins avancés, certains déjà en phase de tests (Brest, Lannemezan), [d'autres sur pause, comme à Plouvara dans les Côtes-d'Armor](#). Huit fonctionnent déjà, comme à Strasbourg ou au Havre.

Les industriels les appellent «chaufferies CSR», pour combustible solide de récupération. Il s'agit en réalité d'incinérateurs destinés à brûler les plastiques non recyclés de nos poubelles jaunes, les restes de meubles en bois vernis ou peints, des tonnes de textiles broyés et de déchets industriels. La chaleur issue de la combustion est récupérée pour alimenter une usine voisine ou un réseau de chauffage urbain. Un business à plusieurs milliards d'euros que les géants Veolia, Suez et Dalkia se disputent... Avec le soutien de la puissance publique. Ces installations bénéficient en effet d'une fiscalité très avantageuse et de centaines de millions d'euros de subventions publiques.

A mesure que ces projets apparaissent au grand jour, des collectifs de citoyens, notamment des médecins, s'alarment des risques sanitaires et de l'inconséquence de les installer à quelques mètres d'habitations. L'association Zero Waste appelle à un moratoire alors que la France détient près d'un tiers des incinérateurs d'Europe (119 d'ordures ménagères, et 8 CSR), en capacité suffisante pour les déchets actuels. Pourquoi donc en construire de nouveaux alors que l'urgence écologique impose de changer nos modes de consommation ? *Libération* a enquêté derrière des enjeux financiers qui se révèlent colossaux, des plans de communication qui collent aux préoccupations du moment : sortir de la dépendance énergétique au gaz et de l'enfouissement des déchets. Sur le papier, ces chaufferies CSR cochent toutes les cases. Mais à quel prix pour la santé des habitants alentour ? Premier volet : la fabrique d'une fable écologique.

Des déchets dans un solide emballage com

En termes de communication, c'est un coup de maître. Un tour sur les sites internet des leaders du marché, et vous ressortez emballé. «*Nous produisons de l'énergie verte à partir de vos déchets*», annonce Veolia, qui écrit couleur sapin : «*Boostez la valorisation de vos déchets*» et «*devenez un acteur de l'économie circulaire*». Une sorte de bingo des mots-clés

écologiques du moment. Ils y sont tous : circuit court, production locale, énergie renouvelable et de récupération... «*Relevons ensemble le défi climatique*», invite [Dalkia, la filiale d'EDF](#) avec «*une énergie propre, locale et économique*» . Suez se propose de «*participer activement à la décarbonation de l'énergie en favorisant l'usage des CSR en remplacement des énergies fossiles*» .

A les entendre, les déchets ne sont plus un problème, mais une solution : un combustible made in France. [La loi pour la transition énergétique de 2015](#) a donné une assise légale à ces CSR, et mis le business sur les rails. Débuts timides jusqu'à la guerre en Ukraine, sept ans plus tard. Les tensions d'approvisionnement en gaz deviennent un tremplin inespéré pour la filière, l'argument en or pour convaincre, même avec un rendement énergétique limité.

Veolia, Suez et Dalkia se positionnent sur ce nouveau marché, où l'on trouve aussi Paprec, Idex, Guyot environnement, Coriance ou encore la multinationale américaine Urbaser qui tente de chiper des parts du gâteau... particulièrement crémeux en cas de deal avec une collectivité : rentrées d'argent assurées pendant vingt-cinq ans.

Sur le coup, Francis Finot, toxicologue de métier, a trouvé l'idée géniale. «*Il faut reconnaître, c'est brillant. Nos déchets disparaissent, plus besoin de décharges et en plus, ça chauffe !*» Jeune retraité, il venait de quitter les Yvelines pour vivre des jours paisibles au pied des Pyrénées, quand il apprend un projet de chaufferie CSR, à cheval entre Lannemezan et le village de La Barthe-de-Neste. La cheminée se situe à quelques centaines de mètres d'une piscine publique extérieure. Avant même de plonger dans la documentation technique, il tique. «*Ces incinérateurs produisent de l'énergie certes, mais la combustion dégage forcément des substances nocives pour l'environnement, à commencer par du CO2.*» Comment les industriels peuvent-ils présenter les déchets comme une énergie décarbonée ?

Le bois, pas si neutre en carbone

Toutes ces chaufferies CSR partagent un point commun : la présence de bois. Plus exactement de bois B, l'appellation technique pour qualifier les morceaux vernis, traités ou peints. Très précieux pour les industriels. D'abord, parce que le bois favorise la combustion. Mais surtout, c'est un sésame pour engranger des subventions publiques et des certificats d'économie d'énergie. 50 % de bois dans son installation CSR donne droit aux primes à la décarbonation: il est classé énergie renouvelable comme le soleil et le vent. Et donc... considéré comme neutre en carbone.

«*Ce n'est que pure convention. En réalité, en brûlant, le bois dégage deux fois plus de CO2 que le gaz, et des milliers de particules fines nocives pour nos organismes. Ces émissions ne sont pas comptabilisées car on estime que replanter des arbres compensera le carbone dégagé à un instant T.*» Depuis qu'il a découvert cette «*fable écologique*», comme il l'appelle, Patrick Romestaing, médecin ORL et vice-président de l'association Stop Enfumage, est en croisade. A Saint-Genis-Laval, près de Lyon, son argumentaire a convaincu le commissaire-enquêteur, nommé par le tribunal administratif pour un projet de chaufferie au bois.

L'avis du 29 avril, que *Libération* a consulté, établit l'ambiguïté comptable : «*La libération massive et instantanée de ce carbone dans l'atmosphère crée une dette climatique immédiate qui ne pourra être compensée par la croissance forestière que sur un temps long (plusieurs décennies).*» Un espoir pour les nombreuses luttes locales sur les projets de chaufferies CSR :

«Pire encore que le bois. Vous ajoutez les Pfas et tout un tas de polluants. Il faut une prise de conscience nationale.»

A Strasbourg, Thomas Bourdrel, lui aussi médecin et à l'origine du collectif Air santé climat, se désole de l'absence de débat : *«J'ai l'impression de revivre la promotion du diesel par les pouvoirs publics, avec cette capacité des politiques à fermer les yeux devant une réalité scientifique.»* Son alerte remonte à 2019, lors de la mise en route de l'une des toutes premières chaufferies CSR dans un quartier populaire de Strasbourg. Depuis, selon une note de janvier 2026 de l'Ademe, l'agence de la transition écologique, 44 projets sont à l'étude... En toute opacité : la liste de leur emplacement n'est pas publique et les riverains en apprennent l'existence très tardivement. *Libération* publie en exclusivité la carte d'une partie de ces incinérateurs nouvelle génération sur les rails.

Le recyclage, l'alibi des industriels

Le droit est clair : ces CSR doivent être composés de déchets ne pouvant pas être recyclés. *«Cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas recyclables. Mais plutôt que dans les filières de recyclage existantes aujourd'hui, ils ne le sont pas»*, explique Flore Berlingen, cofondatrice de l'Observatoire du principe pollueur-payeur. Par exemple, jusqu'à peu, tous les jouets n'étaient pas recyclés, quelle que soit leur composition. Quant aux textiles, 8 % de la collecte des bennes à vêtements partent en incinération, déplore Flore Berlingen.

Dans son dernier livre – *Du bon usage de nos ressources, pourquoi le recyclage doit changer de modèle*, éditions rue de l'Echiquier –, elle démontre comment les lobbys industriels détournent le recyclage pour en faire un alibi, voire une incitation à consommer toujours plus. Les chaufferies CSR s'inscrivent dans la même veine, affirme-t-elle. *«On crée des verrous économiques en misant sur un flux constant de déchets sur la durée.»* Pauline Debrabandère, responsable plaidoyer de Zero Waste France, en est convaincue : *«Les industriels n'ont aucun intérêt à une réduction de déchets, vu qu'ils gagnent de l'argent en les brûlant.»*

«Il s'agit d'une solution complémentaire et non concurrente au recyclage des déchets», se défend Suez, *«des standards élevés fixés par arrêté ministériel»*, garantissent que *«seuls les déchets non recyclables soient valorisés énergétiquement»*. Tout comme Veolia (qui n'a pas répondu à nos sollicitations), Suez intervient dans toute la chaîne, de la collecte, au centre de tri, du broyage des CSR jusqu'aux fameuses chaufferies.

La France est championne européenne du nombre d'incinérateurs, et... mauvaise élève en recyclage. Seuls 26% de nos emballages plastiques sont recyclés alors que l'objectif était d'atteindre 50 % en 2025. Résultat : 1,5 milliard d'euros de pénalités versées à l'Union européenne l'année dernière. *«Je pense qu'il faut maintenant bouger»*, a réagi, penaud, Emmanuel Macron, exigeant l'ouverture d'une concertation en vue d'actions concrètes, *«la consigne de bouteilles pourra en faire partie»*. L'association Zero Waste pointe le peu d'argent public consacré à la prévention et au tri des déchets, qui est pourtant la première alternative pour éviter de multiplier les chaufferies CSR. Cela représentait 1 % du budget des collectivités locales en 2022, contre 39 % pour le traitement. La construction des incinérateurs représente des dizaines de millions d'euros et les contrats d'exploitation se chiffrent pour certains en milliards. Une fois en route, l'installation carbure jour et nuit, sept jours sur sept... pendant vingt-cinq ans en moyenne.

Le «gisement» des déchets d'entreprise

Chaque four est dimensionné pour un tonnage précis, établi à l'avance dans le cahier des charges. 350 000 tonnes annuelles à Dombasle-sur-Meurthe (Meurthe-et-Moselle), 43 460 à Lannemezan (Hautes-Pyrénées), plus de 400 000 tonnes à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), selon des documents internes consultés par *Libération*. *«Pour avoir la meilleure rentabilité, il faut alimenter en quantité constante»*, explique, sous couvert d'anonymat, un ingénieur un temps dans le business. Les fours fonctionnent même les jours de canicule, les préfets le savent : pendant la phase de démarrage, il y a toujours plusieurs heures sans aucune filtration des fumées.

Pour s'assurer un «gisement» suffisant – c'est le terme utilisé –, les industriels voient loin. Ainsi dans sa délibération votée fin décembre, le Conseil de Paris a validé la possibilité de ratisser dans un rayon de 300 kilomètres pour alimenter la chaufferie qu'il souhaite installer à Vitry-sur-Seine, à cinq kilomètres de la capitale.

Les déchets des activités économiques sont l'un des principaux leviers pour booster la filière CSR et devraient représenter à terme 80 % des CSR, selon une étude de prospective de l'Ademe de janvier 2026. A Pontivy, en centre Bretagne, Frédéric Salvert, riverain très mobilisé contre l'agrandissement de l'incinérateur d'ordures ménagères, a découvert qu'il était prévu de brûler, avec les impôts locaux, les déchets d'entreprises pour alimenter, à un prix défiant toute concurrence, une usine Lactalis, premier groupe mondial de produits laitiers, qui n'a pour l'heure pas répondu à nos sollicitations. Fin avril, le préfet a donné son accord au projet.

Les élus enfumés ?

Le cas de Pontivy est révélateur. Comment un pareil projet a-t-il convaincu les élus locaux ? 24 janvier, en plein débat pour les municipales. L'association Stop au deuxième four tient une réunion publique d'information. Les PowerPoint défilent, un élu de l'opposition se lève : *«J'en ai plus appris ici en deux heures qu'en siégeant pendant six ans au Sittom-mi»*, le syndicat intercommunal pour le traitement des ordures ménagères de l'est du Morbihan qui regroupe cent communes. Sidération dans la salle.

Contacté, l'élu, qui requiert l'anonymat, confirme : jusqu'à cette réunion, il n'avait pas mesuré les enjeux du projet qu'il a participé à mettre sur rail. Il fait pourtant partie des élus assidus aux réunions. Sur ce dossier, comme d'autres, les informations arrivent «tronçonnées». *«C'est difficile d'avoir toutes les pièces du puzzle. Les documents ne sont souvent donnés qu'en séance.»* Le plus surprenant peut-être dans son récit, c'est cette absence quasi institutionnalisée de débat. Les questions, dit-il, sont rarissimes, le vote à l'unanimité, la règle.

A plusieurs centaines de kilomètres, la situation est identique. A Paris, où Jacqueline Chemaly, mobilisée de longue date au sein du collectif 3R contre la reconstruction de l'incinérateur d'Ivry-sur-Seine, suit toutes les réunions du Sycotom, le service public du traitement des déchets à Paris. Toutes les délibérations sont en ligne sur leur site. *«Il y a très peu de débats alors que les enjeux financiers sont colossaux.»* Tout se joue en amont et en coulisse. Dans des tractations parfois très éloignées du sujet des déchets. *«Le chantage est vite fait. Il suffit que l'élu de la commune principale menace de baisser les moyens partagés sur le périscolaire par exemple, tous les maires des villages votent ce qu'on leur dit»*, témoigne une élue des Hautes-Pyrénées. Sur le sujet, les lignes politiques sont, pour le moins, floues. A Paris, le projet de chaudière CSR a été ficelé par Dan Lert, élu écologiste, et compte parmi ses

opposants Mathilde Panot, député LFI du Val-de-Marne. Tandis qu' [à Montpellier](#) , René Revol, un proche du patron des Insoumis, soutient le projet du maire socialiste Michaël Delafosse...

Des associations paravents des lobbys

De Lannemezan à Pontivy, en passant par la Vendée ou la Corse, des citoyens mobilisés se confrontent, tous, à ce même défi : ouvrir les yeux de leurs élus. Déconstruire aussi l'argumentaire des groupes industriels, et la myriade d'associations qui tournent autour. Amélie Boespflug, la coprésidente du collectif 3R, très investie, en découvre chaque semaine. Joie des algorithmes, ses réseaux sociaux en sont farcis. Du lobbying déguisé, ces associations font office de paravent et laissent croire à une information neutre.

Voici deux exemples. L'association Via Seva, avec sa mission de populariser les avantages des réseaux de chaleur et de froid, *«une solution providentielle pour la France qui s'est engagée à faire progresser la part des énergies renouvelables et de récupération dans sa consommation d'énergie»*. Le conseil d'administration ? Une brochette de représentants de Dalkia, Engie, Idex entre autres. Ou encore de la Fedene, la fédération professionnelle des entreprises de services pour l'énergie et l'environnement, qui répond d'ailleurs au téléphone quand on contacte l'association... Sans pour autant donner suite à nos questions.

Autre cas d'école : Comité 21, une association qui *«accompagne les acteurs publics et privés pour faire converger les initiatives et construire des réponses collectives aux défis écologiques, sociaux et économiques»*. Cette association est présidée par Antoine Pellion qui est aussi le directeur adjoint du groupe Idex, en charge de développer des centrales d'énergie à partir de CSR. Avant de rejoindre le groupe privé, Antoine Pellion était au cœur de l'appareil de l'Etat. Secrétaire général à la planification écologique entre 2022 et 2025, après avoir été conseiller environnement de Macron en début de premier mandat. Mieux : en 2014, il faisait partie du cabinet de la ministre de l'écologie Ségolène Royal au moment même où se tricotait la loi transition écologique qui donne un cadre légal aux chaufferies CSR. Mélange des genres ? Contacté, Antoine Pellion n'a pas donné suite.

Des centaines de millions d'argent public

L'Etat soutient à fond la filière. C'est inscrit dans «la Stratégie nationale bas-carbone» et la programmation pluriannuelle de l'énergie 2026-2035», rappelle-t-on chez Dalkia, *«ravi»* que *Libérations* s'intéresse à cette filière en devenir.

Les chaufferies CSR sont, de fait, boostées par des centaines de millions d'argent public. Entre 2016 et 2024, sept appels à projets ont ainsi été lancés par l'Ademe, l'agence publique de la transition écologique. Soit 21 projets et 240 millions d'euros de subventions engagées. En 2023, 23 % du fonds économie circulaire (71 millions) a servi à soutenir des projets de chaufferies CSR, note la sénatrice Christine Lavarde (LR), membre de la commission des finances dans un récent rapport d'information. Qui s'étonne, au passage, que des sociétés du CAC40 et cabinets de conseil soient éligibles à cet argent public.

Le robinet des subventions s'est refermé l'année dernière avec la crise budgétaire. Valérie Jouvin, cheffe du service de valorisation des déchets à l'Ademe, le regrette : *«Nous n'avons plus de ligne budgétaire dédié. Mais nous continuons d'accompagner les projets en cours.»* A Montpellier, François Vasquez, ancien élu en charge des déchets, enrage. *«L'institution*

chargée de notre transition écologique finance des incinérateurs déguisés, et donne une caution morale aux élus.» Le nouveau maire de Lannemezan, Laurent Lages (sans étiquette), le formule ainsi : *«Quand l'Ademe soutient, on a vite fait de penser que c'est un bon projet.»* Quel que soit le lieu ? Dans l'analyse des dossiers, l'emplacement, et notamment la proximité avec des écoles, des habitations ou un hôpital, n'entre pas dans les critères de l'Ademe. *«Une réglementation existe, les services de la préfecture et la direction régionale de l'environnement (Dreal) mènent des études d'impact et délivrent les autorisations. Nous, on s'assure que les feux sont verts»* , répond Thierry Rolland, en charge d'accompagner la filière à l'Ademe.

L'opportunité des CSR est-elle débattue en interne ? Thierry Rolland balaye : *«Non. Les craintes des riverains sont entendables, mais il faut bien faire quelque chose de nos déchets non recyclés. Mieux vaut les brûler que les enfouir.»* Pour Francis Finot, cette argumentation s'arrête en chemin : *«La combustion ne fait pas tout disparaître. Elle crée des poussières très toxiques en partie captées par les filtres... qui sont ensuite enfouies.»*

Ce soutien public aux CSR pénalise, par ricochet, les solutions alternatives . *«Vous avez beau proposer des solutions de recyclage, c'est compliqué de rivaliser. Les élus cherchent la solution la moins chère et la plus rapide»* , raconte, dépité, un entrepreneur du secteur, qui s'exprime sous anonymat de peur de se mettre des élus à dos.

Dans ses pronostics optimistes, l'Ademe table sur 20 millions de tonnes de CSR potentiellement mobilisables en 2040, contre un million aujourd'hui. *«Une partie pourrait partir à l'exportation»*, précise Roland Marion, directeur de l'économie circulaire, rappelant l'objectif fixé par le secrétariat à la planification écologique d'atteindre 4 millions d'ici 2030. Dans une note publiée au creux de l'été 2025 sur l'impact environnemental de la filière, l'agence admet que vu *«que plus des 2/3 du potentiel de CSR est issu de déchets d'activités économiques et que la composition est fortement incertaine, il n'a pas été possible de définir une composition précise du CSR»*. Ces déchets sont donc classés comme non dangereux sans en connaître la composition. A fortiori le cocktail des molécules porté à haute température. Amélie Boespflug, du collectif 3R, en reste sans voix : *«Et cela ne questionne aucun responsable de ce pays ? »*

Deuxième volet de notre enquête, à retrouver vendredi matin en ligne - « On ne peut mentir aux gens comme ça » : l'impact sur la santé des riverains.

[Cet article est paru dans Libération \(site web\)](#)